

**PRÉFET DE LA MEUSE**

Direction des collectivités territoriales et du développement local  
Bureau du développement local et de la coordination

## **Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC)**

Le nouveau Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) a été lancé le 17 mai dernier par la secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire : son mode d'attribution est dorénavant un dispositif d'appel à projets répondant mieux aux attentes des commerçants et des artisans, ainsi que des collectivités territoriales.

Les priorités thématiques et géographiques du premier appel à projets FISAC pour l'année 2015 (consultable à l'adresse suivante : <http://www.lorraine.directe.gouv.fr/fisac,5001>) sont :

1. La modernisation, la création et l'attractivité des derniers commerces et des commerces multiservices en zones rurales ;
2. La modernisation et la diversification des stations-services, qui assurent le maillage du territoire et dont la gestion est assurée par un exploitant indépendant ou par une commune ;
3. L'accessibilité des commerces à tous les publics.

Les opérations éligibles sont soit collectives (en milieu rural dans les pays et les groupements de communes rurales, ou en milieu urbain dans les centres-villes et les quartiers des communes de plus de 3 000 habitants), soit individuelles en milieu rural.

Textes de référence : article L.750-1-1 du code de commerce et décret n°2015-542 du 15 mai 2015 pris pour l'application de l'article L.750-1-1 du code du commerce.

**Date limite de dépôt des dossiers en DIRECCTE :**  
**- 30 octobre 2015 pour les opérations en milieu rural**  
**- 29 janvier 2016 pour les opérations collectives**

Contact :

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi  
Pôle entreprise, emploi, économie  
1 rue du Chanoine Collin  
BP 61011  
57036 METZ CEDEX 01  
Mme REDON : Tél : 03.54.48.20.50 – mel : [marie.redon@directe.gouv.fr](mailto:marie.redon@directe.gouv.fr)